ETAT DE SANTE BATTERIE

CITROËN

Document n° 4265b90ca39095f538d01ff3dce8edfb

Description du véhicule :

BERLINGO VP (K9)

Numéro d'identification du véhicule (VIN)

VR7EZZKXZMJ964695

ETAT DE SANTE DE VOTRE BATTERIE (1)

de la valeur nominale	à la date de lecture	Nombre de kilomètres au compteur
89.9 %	16/11/26	42386 km

Numéro d'identification de la batterie (BIN): 34FV1Z0000286

Date de début de la garantie : 08/08/22

REPARATEUR AGREE :
GARAGE RAIS SA

ADRESSE :
DELÉMONT

Date d'édition de ce document :
16/11/26

ETAT DE SANTE BATTERIE

CITROËN

Document n° 4265b90ca39095f538d01ff3dce8edfb

Description du véhicule :

BERLINGO VP (K9)

Numéro d'identification du véhicule (VIN)

VR7EZZKXZMJ964695

ETAT DE SANTE DE VOTRE BATTERIE (1)

de la valeur nominale	à la date de lecture	Nombre de kilomètres au compteur
89.9 %	16/11/26	42386 km

Numéro d'identification de la batterie (BIN): 34FV1Z0000286

Date de début de la garantie : 08/08/22

REPARATEUR AGREE :
GARAGE RAIS SA

ADRESSE :
DELÉMONT

Date d'édition de ce document :
16/11/26

AUTHENTIFIER UN DOCUMENT "ETAT DE SANTE BATTERIE"

Vous pouvez vérifier l'authenticité de ce document en vous connectant au site d'authentification https://batterysohcheck.citroen.ch/, "Authentifier un document d'état de santé batterie", et en remplissant les informations figurant dans ce document. Assurez-vous d'abord que le numéro d'identification du véhicule (VIN) correspond à celui du véhicule en question [(2)]
Nous attirons votre attention sur le fait que ce document concerne exclusivement le véhicule ci-dessus. Il vous a été délivré personnellement, n'est pas accessible à ou par un tiers et n'est pas fourni aux fins d'une autre partie ou à des fins commerciales.

LECTURE DES INFORMATIONS ET DES BATTERIES DE TRACTION

La lecture du niveau d'état de santé de la batterie a été obtenue en branchant un équipement de diagnostic approuvé par le fabricant, directement sur votre batterie.
La lecture a été effectuée exclusivement sur votre batterie et par un membre du réseau de réparateurs agréés CITROËN.
Les batteries de traction des véhicules électrifiés sont composées d'une technologie complexe et un certain nombre de variables contribuent à leur état de santé. Toutes ces batteries ont une durée de vie limitée.
Les résultats figurant dans ce document sont ceux obtenus à la date de lecture et uniquement pour la batterie d'origine, sans modification ni preuve d'abus ou de mauvaise utilisation.

UTILISATION DE CE DOCUMENT

CITROËN est le propriétaire ou le licencié de tous les droits de propriété intellectuelle sur ce document et sur les données qui y figurent. Ces œuvres sont protégées par les lois et traités sur le droit d'auteur dans le monde entier. Tous droits réservés.
Le nom de CITROËN et tous les noms, logos, noms de produits et services, dessins et slogans associés sont des marques déposées de AUTOMOBILES CITROËN ou de ses filiales ou concédants de licence. Vous ne devez pas utiliser de telles marques sans l'autorisation écrite de CITROËN.
Ce document ne peut pas être copié ou autrement reproduit ou modifié. Les résultats figurant dans ce document sont confidentiels.

A LIRE ATTENTIVEMENT

(1) L'état de santé (SoH - State of Health) d'une batterie de traction permet de suivre la dégradation de la batterie. Un SoH plus faible influence la capacité de la batterie et l'autonomie du véhicle. Il est exprimé en pourcentage, un SoH de 100% étant l'état d'une batterie neuve. Une dégradation supérieure à 30%, un état de santé en dessous de 70%, jusqu'à 8 ans ou 160 000 km, sont couverts par la garantie.
L'information d'état de santé au recto de ce document est un instantané à la date indiquée pour la date de lecture uniquement et ne sont pas garanties pour une période de temps supplémentaire. Elle dépend du respect par le client ou l'utilisateur de toutes les conditions d'utilisation pertinentes énoncées dans le manuel technique du fabricant. L'état de santé peut être influencé par un certain nombre de variables tout au long de sa durée de vie. Veuillez consulter le manuel technique du fabricant pour plus de détails. Le résultat de la lecture au recto de ce document et ce document sont une estimation communiquée à titre indicatif et ne sont pas censés être juridiquement contraignants. L'information d'état de santé au recto de ce document ne devrait être considérée que comme une orientation.
Nous ne serons pas responsables des actions ou opérations prises ou effctuées par quiconque en dehors de notre réseau de réparateurs agréés, visant à augmenter la valeur de l'état de santé de la batterie. La mesure effctuée pour établir ce document été obtenue avec l'équipement de diagnostic approuvé par le fabricant, optimisé pour le type de batterie donné. Vous pouvez voir des variations dans le résultat si la lecture est obtenue ou effctuée par des tiers non agréés.

(2) Sous le capot, estampillé sur le châssis. Sur le tableau de bord, sur une étiquette visible à travers le pare-brise. Étiquette du fabricant, fixée sur la porte droite.

OPTIMISER LA VIE DE LA BATTERIE

Pour des informations plus détaillées, se référer à la notice d'utilisation du véhicule.

MODE DE CONDUITE

- La consommation électrique du véhicule dépend en grande partie du trajet, de la vitesse et du type de conduite.
- Préférer le mode ECO de l'indicateur de puissance: en réduisant la puissance du moteur et le confort thermique, il réduit la consommation d'énergie.
- Utiliser l'indicateur de puissance pour suivre la consommation d'énergie en temps réel sur le tableau de bord.

Pour un véhicule hybride rechargeable :

- Pour optimiser les émissions de CO2, recharger la batterie chaque jour si vous avez besoin d'utiliser votre véhicule.

ADOPTER UNE CONDUITE SOUPLE

ACCÉLÉRATIONS ET VITESSE DE ROULAGE

Chaque accélération nécessite une grande quantité d'énergie.

- Éviter les accélérations fortes ou brusques : appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur, adopter une conduite souple.
- Si les conditions de circulation le permettent, utiliser le régulateur de vitesse.
- Une vitesse élevée entraînera une réduction de l'autonomie : penser à adapter la vitesse en fonction du trajet.

FREINAGE

Chaque freinage fort entraîne une perte d'énergie (qui aurait pu être récupérée) et une usure prématurée des disques et des plaquettes de frein.

- Utiliser au maximum le frein moteur en anticipant les ralentissements: couplé au freinage régénératif, il permet de recharger la batterie pendant les phases de décélération. Pour augmenter la récupération d'énergie, activer le mode BRAKE" lorsque c'est possible, surtout en descente.
- Anticiper les ralentissements et les freinages d'urgence en maintenant une distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède.

CONTRÔLE DE L'UTILISATION DE L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CONFORT THERMIQUE (AVANT DE PARTIR)

- En cas de températures élevées, rafraîchir le véhicule en ouvrant les fenêtres et les aérateurs avant d'utiliser la climatisation.

Pour un véhicule 100 % électrique :

- En charge / véhicule branché, utiliser le préconditionnement thermique du véhicule.

CONFORT THERMIQUE (EN CONDUISANT)

- Au-delà de 50 km/h, conduire les fenêtres fermées et laisser les aérateurs ouverts.
- Préférer l'utilisation de la climatisation au lieu du chauffage pour dégivrer l'intérieur.
- Utiliser les équipements pour limiter la température dans le véhicule (toit ouvrant, stores...).

ÉCLAIRAGE

- Adapter l'utilisation des feux de brouillard en fonction des conditions de visibilité, tout en respectant la législation en vigueur dans le pays.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA MOBILE

- En tant que passager, limiter l'utilisation des appareils multimédias.
- Débrancher les dispositifs avant de quitter le véhicule.
- Limiter la recharge des appareils mobiles.

LIMITER LES CAUSES DE SURCONSOMMATION

CHARGE

- Limiter la charge et répartir le poids sur l'ensemble du véhicule. Placer les bagages les plus lourds dans le coffre, le plus près possible des sièges arrière.
- Minimiser la résistance aérodynamique en retirant les barres de toit après utilisation.

PNEUMATIQUES

- Utiliser les pneumatiques recommandés par le fabricant, spécialement sélectionnés pour leur faible résistance au roulement.
- Vérifier régulièrement la pression des pneus (à froid), surtout avant les longs trajets, à chaque changement de saison et après un stationnement prolongé.
- À la fin de la saison hivernale, remplacer les pneus hiver par des pneus été.

RESPECTER LES INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

Même un véhicule électrique a besoin d'un entretien professionnel.

- Les réparateurs agréés par CITROËN sont spécialement formés et équipés pour assurer leur entretien et leur réparation.
- Entretenir régulièrement le véhicule conformément au plan d'entretien.

OPTIMISER L'AUTONOMIE

Pour des informations plus détaillées, se référer à la notice d'utilisation du véhicule.

RÈGLE GÉNÉRALE

- Éviter de décharger la batterie en dessous de 20%, si possible, en rechargeant à partir d'un niveau de charge de 40%.
- De préférence, stationner le véhicule dans une zone tempérée ou ombragée.
- Au quotidien, préférer une période de repos avant et après la recharge.

Pour un véhicule 100 % électrique :

- Quand c'est possible, limiter la recharge à environ 80%, complétée de temps à autre par une recharge complète (tous les mois si possible).
- Favoriser les recharges lentes (sur une prise conventionnelle ou renforcée) ou les recharges accélérées (sur une station de recharge) aux charges rapides ou très rapides (via un super chargeur).

STATIONNEMENT PROLONGE (PLUS D'UN MOIS)

- Entreposer le véhicule dans une fourchette de température comprise entre -10°C et +30°C.
- Ne pas charger le véhicule avant l'entreposage, à moins que l'état de charge soit < 20% ou 1 barre sur le tableau de bord*.
- Ne pas laisser pas le véhicule en charge.

Pour un véhicule 100 % électrique :

- S'assurer que le niveau de charge initial de la batterie se situe entre 20 et 40 %, ou entre 2 et 3 barres sur le tableau de bord* (avec une perte de charge hebdomadaire de 1 %).

AUTRES RECOMMANDATIONS

- Ne pas utiliser de ralonge, de prise multiple ou d'adaptateur.
- Un chargeur universel est disponible en accessoire (contacter votre point de vente).

(*)Selon le modèle.